

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 43 (1917)
Heft: 9

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : Dr H. DEMIERRE, ing.
2, Valentin, Lausanne

Paraisant tous les
15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Premier concours de la « Maison vaudoise ».* — *Le problème de l'extension des villes modernes*, par Camille Martin, architecte. — Pétition au Conseil communal de la ville de Lausanne. — Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Premier concours de la "Maison vaudoise" *Rapport du jury*

Un groupe de maisons locatives dans la banlieue ouest de Lausanne.

Le jury, composé de MM. Paul Rosset, architecte, directeur des travaux de la commune de Lausanne, président du jury ; Eug. Bron, architecte, chef du Service des bâtiments de l'Etat ; J.-J. Lochmann, ingénieur, membre du Comité de la Société d'art public, remplaçant M. G. de Montenach, absent ; Paul Perret, président de la Société d'art public ; Alphonse Laverrière, architecte ; Jules-H. Verrey, architecte, remplaçant M. Georges Rouge, architecte, membre du Comité de la Société d'art

heureuse idée. Elle a l'avantage de faciliter la construction de la petite propriété.

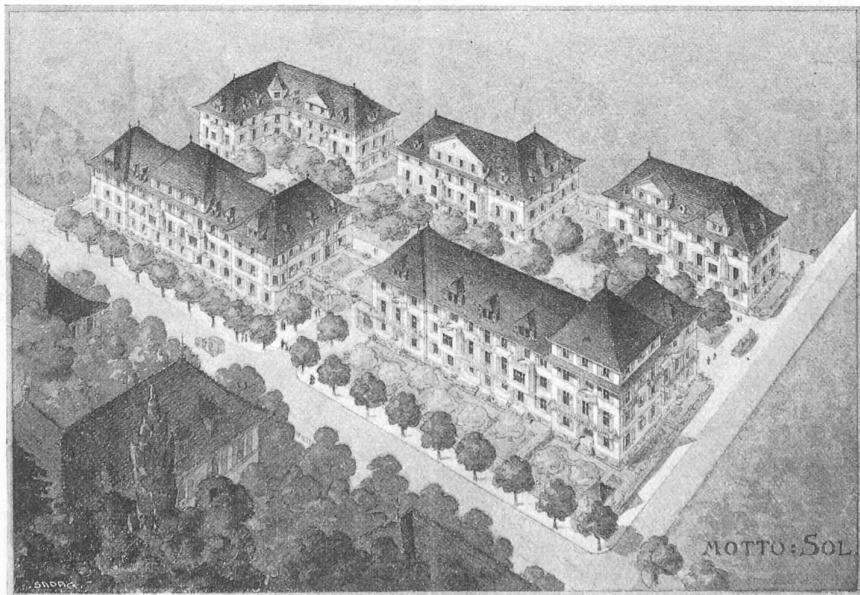
Dans son projet, l'auteur consacre à l'usage d'un seul locataire : le rez-de-chaussée, les deux étages et les combles. Cette superposition d'étages serait fatigante et peu pratique. Le principe adopté dans la plupart des maisons à un seul locataire, comprenant deux étages habitables superposés, semble être un maximum confirmé par l'usage.

L'architecture de ce projet est savoureuse, quoique d'un pittoresque un peu recherché, l'arrangement des jardins amusant. Certain étage, avec ses œils-de-bœuf, est quasi inhabitable.

Le jury regrette que ce projet soit incomplet dans sa présentation.

N° 2 (Sol).

Très bon projet ; les auteurs ont tenu compte de la forme du terrain dans la composition générale. Ensemble harmon-



1^{er} prix : Projet de MM. Gilliard et Godet.

public, absent ; Jean Taillens, architecte, secrétaire du jury ; s'est réuni le 28 février 1917 à l'ancienne Ecole de Commerce, place Chauderon, à Lausanne, pour examiner les onze projets présentés. Il a fait les constatations suivantes :

N° 1. (Z).

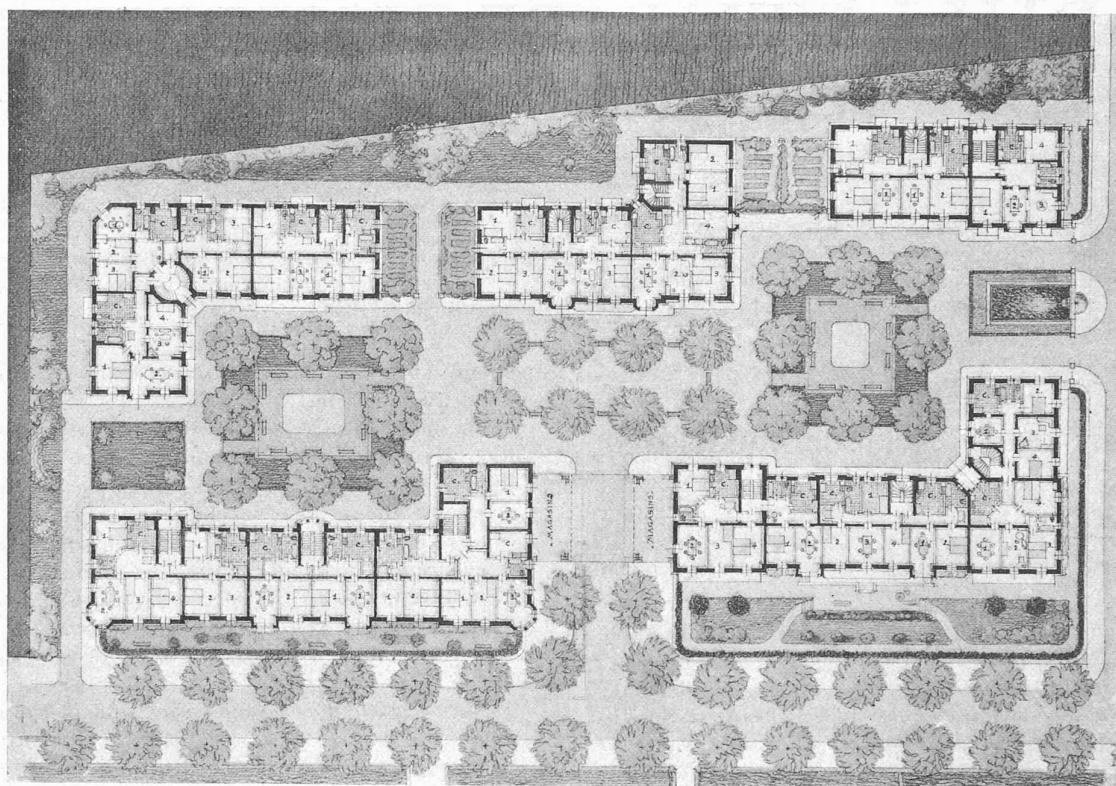
Projet intéressant. La subdivision du terrain en une série de petites parcelles, permettant de bâtir en contiguïté, est une

nice et heureusement équilibré. Heureuse aussi l'alternance des grands et petits bâtiments.

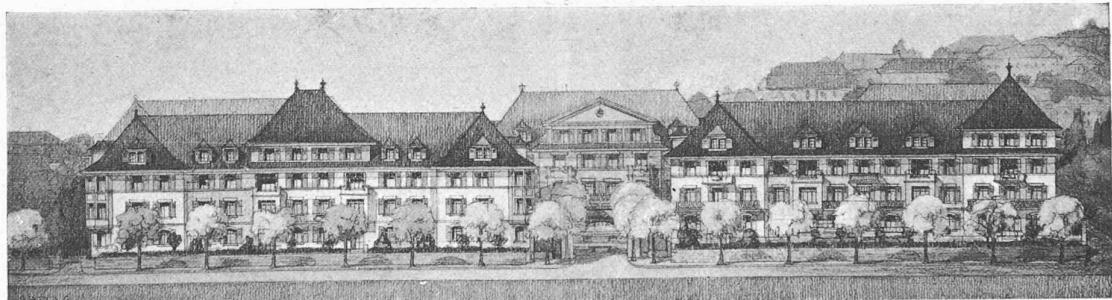
Dans ce projet, les hauteurs des constructions sont moindres et leurs longueurs plus fortes que celles prévues par le Règlement du plan d'extension.

Les auteurs ont ainsi récupéré dans une certaine mesure le rendement de l'ensemble.

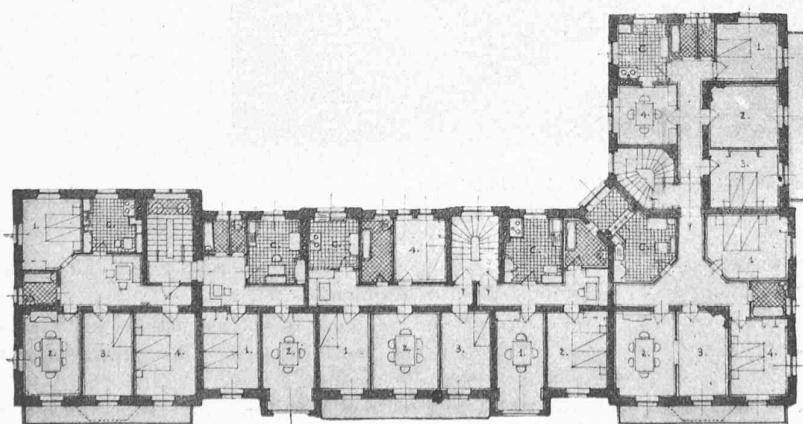
Le jury estime que ce principe peut présenter des avant-



Plan d'ensemble. — 1 : 800.



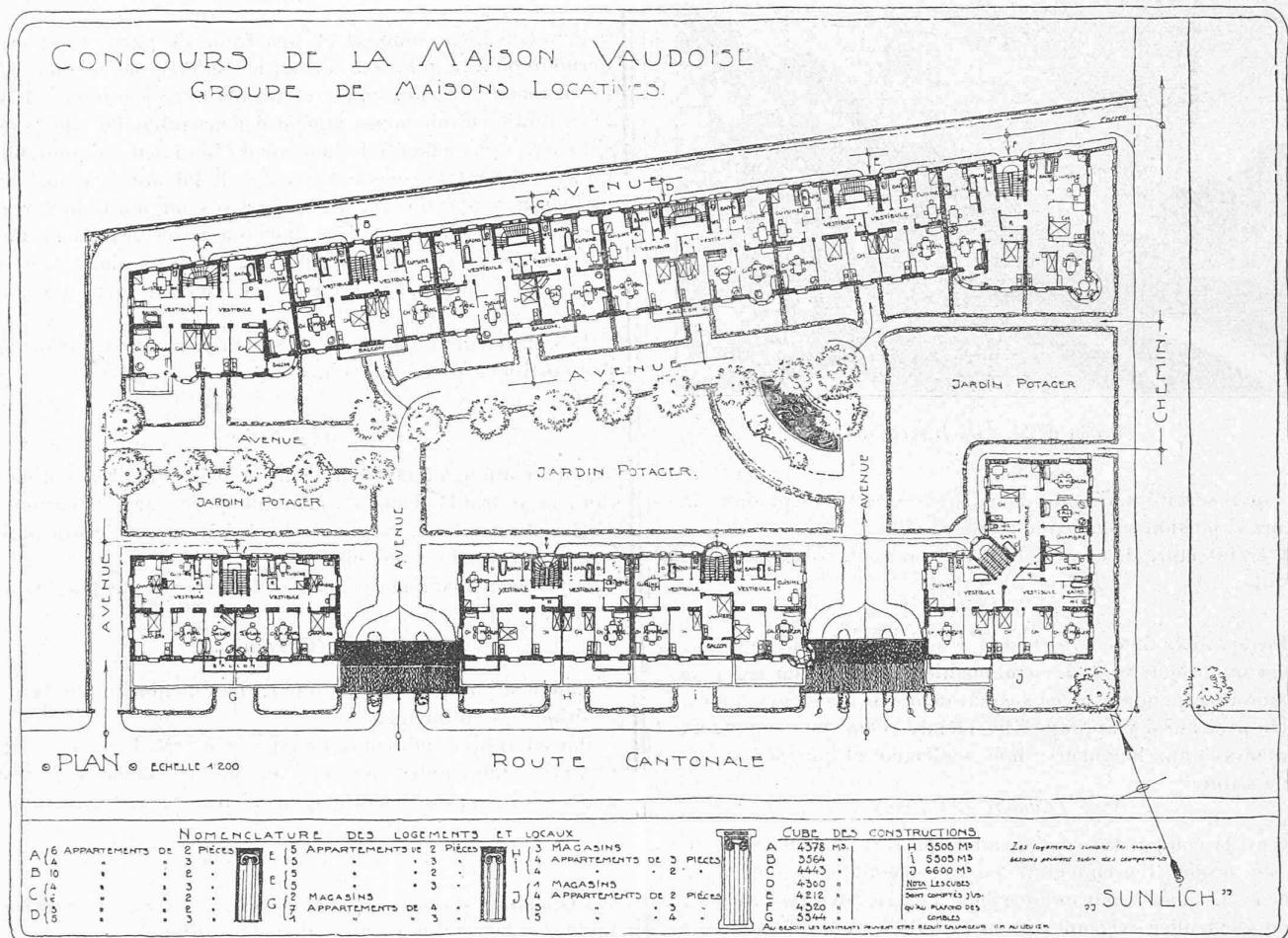
Façades. — 1 : 400.



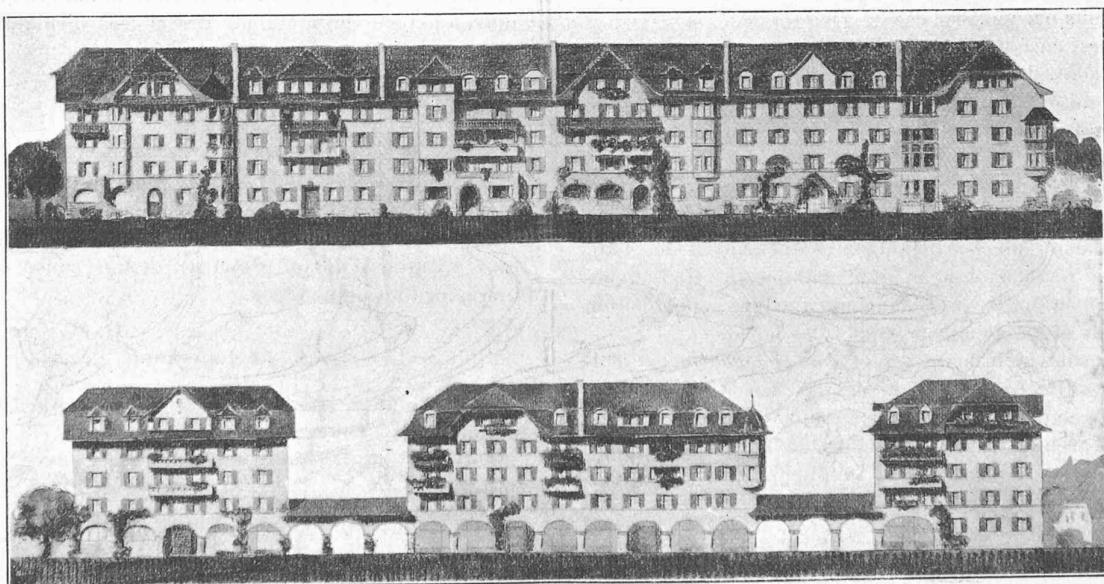
Plan d'un des bâtiments. — 1 : 400.

CONCOURS DE LA « MAISON VAUDOISE »

1^{er} prix : projet « Sol »
de MM. F. Gilliard et F. Godet, architectes,
à Lausanne.

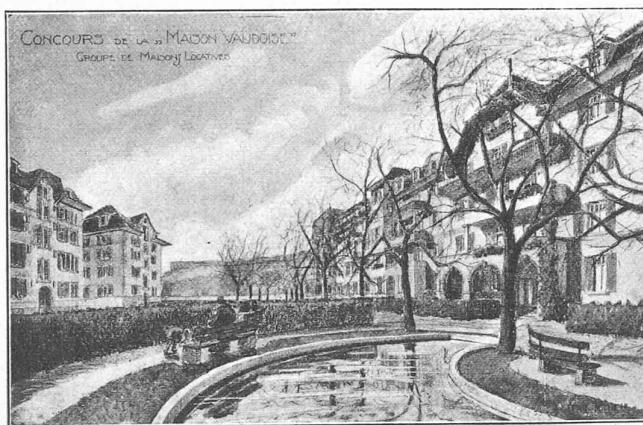


Plan d'ensemble. — 1 : 800.



Façades. — 1 : 400.

2^{me} prix : projet « Sunlich », de M. Alb. Diserens, architecte, à Lausanne.



Projet de M. Alb. Diserens.

ges qu'il serait intéressant d'envisager sérieusement dans la future extension suburbaine de notre ville.

L'architecture de ce projet est de bon goût, sobre dans ses détails.

N° 3. (Site).

Les qualités de ce projet sont à peu près les mêmes que celles du projet N° 2. La composition générale en est plus monotone cependant, avec ses bâtiments de longueurs égales.

On peut aussi y appliquer les mêmes remarques quant aux hauteurs et aux longueurs ; bon rendement et quartier agréable à habiter.

N° 4. (Liberté et Patrie).

C'est la composition des façades qui fait surtout la valeur de ce projet. L'architecture en est originale et largement conçue. Le plan serait intéressant s'il s'agissait d'un établissement particulier exigeant une surface de terrain suffisamment importante pour être utilisé pour l'exercice ou la cure au grand air par exemple. Mais la surface non bâtie comparée à la surface des constructions compromettrait par sa dimension excessive, la rentabilité de l'ensemble, étant donné le problème qui nous occupe.

Les auteurs, en éliminant la difficulté de la recherche du rendement, sont, de ce fait, un peu en dehors du programme.

Les murs mitoyens ne se sentent pas en façade et ne tombent pas très heureusement.

N° 5. (L. M. V.).

L'auteur de ce projet a interprété le programme dans le sens de la maison ouvrière. Quoique la disposition des bâtiments soit un peu monotone et qu'il manque une idée générale de composition, il y a de l'ingéniosité dans la disposition des bâtiments et dans l'aménagement des jardins.

Les plans sont bien composés et consciencieusement étudiés. On regrette cependant de ne pas retrouver dans les façades le caractère accusé dans les plans.

Bien que l'architecture des maisons ouvrières demande à être traitée avec la plus grande simplicité, elle est un peu pauvre et manque d'accent.

N° 6. (1917).

Projet très étudié. Jolies façades, traitées sans monotonie et formant cependant un harmonieux ensemble. Il y a d'heureux arrangements, comme celui des boutiques par exemple, dans une des grandes façades. La composition générale du plan est un peu froide et la cour plantée d'un aspect un peu monotone.

N° 7. (Sunlich).

Plan très bien composé et très franc de parti. C'est cette dernière qualité qui a été surtout considérée par le jury. Les jardins sont bien aménagés et traités avec sentiment. L'auteur aurait certainement amélioré l'ensemble de son projet s'il n'avait pas exagéré la hauteur du bâtiment en contiguïté. En lui enlevant un ou deux étages, il lui aurait donné une meilleure proportion et les propriétés au nord du terrain n'auraient pas été dépréciées dans une aussi grande mesure.

Ce bâtiment est d'ailleurs un peu dévorant dans tous les sens, car sa longueur excessive est gênante aussi pour les propriétés latérales.

Les bâtiments du sud sont bien compris et leur liaison par des portiques est une heureuse idée.

N° 8. (Le Foyer).

Composition d'une certaine ingéniosité quant à l'orientation, mais froide d'aspect. L'architecture par son caractère sévère et monotone, rappelle celle de bâtiments d'utilité publique construits dans une cité.

Il y a des manques de concordance entre le plan et les façades.

N° 9. (Chamois).

Composition qui présente une réelle ingéniosité par la disposition des bâtiments.

Par contre, l'architecture manque d'intérêt. Les parties qui relient les immeubles entre eux ont plutôt l'aspect de passages que de loggias et leur emplacement n'est guère justifié.

N° 10. (Vert et blanc).

Disposition du plan très monotone avec ses bâtiments semblables. L'ensemble manque de composition.

Les façades, chargées d'ornements factices, ont la prétention d'être en pierre de taille. Si tel était le cas, la rentabilité de ces immeubles serait impossible. Il faudrait donc en arriver au « truquage » et à l'imitation d'un matériel par un autre, moyen néfaste qui a été une des causes d'enlaidissement de certains quartiers de notre ville.

N° 11. (Soleil levant).

Mauvais projet. Surface bâtie excessive. La disposition des bâtiments n'est pas heureuse, surtout pour la banlieue.

La multiplicité des boutiques, la profusion des logements ne conduiraient certainement pas à une heureuse spéculation. La réalisation d'un tel projet serait une cause de dépréciation pour tout un quartier.

Le jugement.

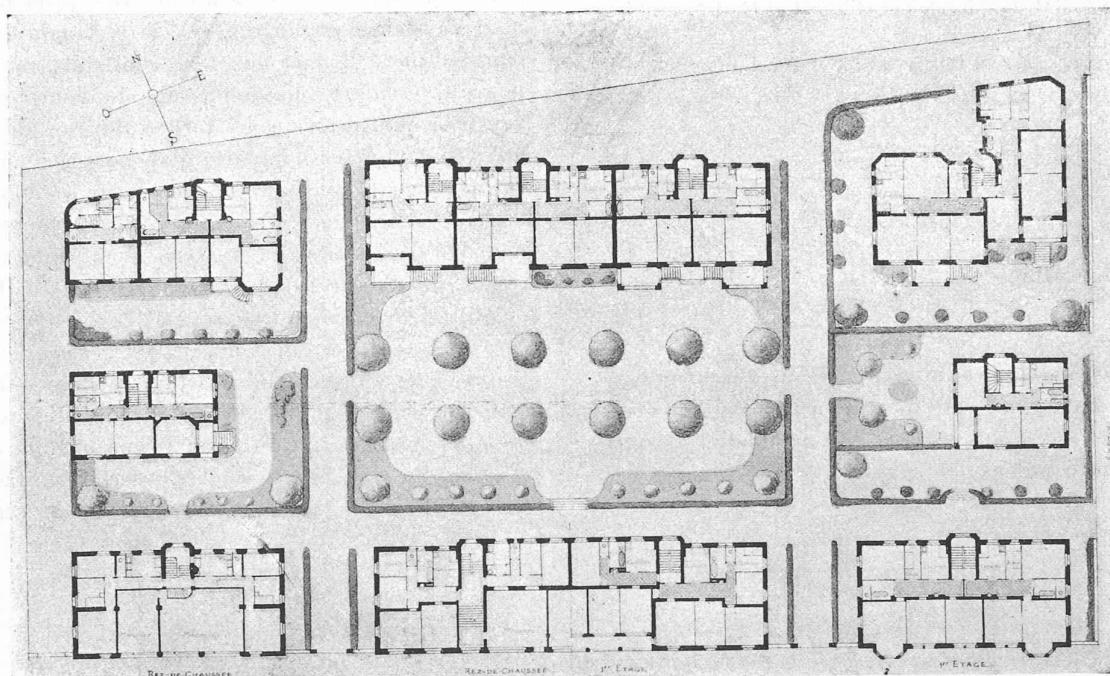
Sont éliminés : au 1^{er} tour les projets N°s 10 et 11 ; au 2^{er} tour les N°s 1 et 8 ; au 3^{er} tour le N° 9.

L'attribution des prix et mentions est fixée dans l'ordre suivant :

1 ^{er} prix, projet N° 2 motto « Sol »	
2 ^e " "	7 " " Sunlich "
3 ^e " "	6 " " 1917 "
4 ^e " "	4 " " Liberté et Patrie "
1 ^{re} mention "	3 " " Site "
2 ^e " "	5 " " L. M. V. "

Les plis sont ouverts et il est pris connaissance des noms des auteurs qui sont :

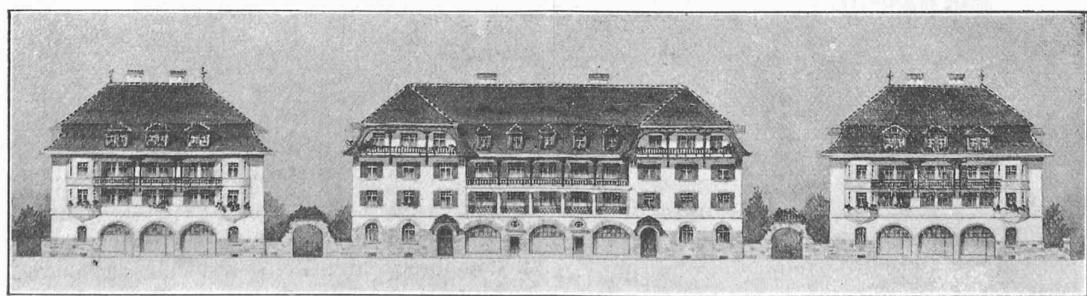
CONCOURS DE LA « MAISON VAUDOISE »



Plan d'ensemble. — 1 : 800.



Bâtiments au nord de la propriété. — 1 : 400.



Bâtiments sur l'avenue. — 1 : 400.

3^{me} prix : projet « 1917 », de M. H. Meyer, architecte, Lausanne.

1^{er} prix, MM. Gilliard et Godet, architectes à Lausanne.
 2^e » M. Albert Diserens, architecte à Lausanne.
 3^e » M. Henri Meyer, architecte à Lausanne.
 3^e » M. Ed. Hugonnet, dessinateur-architecte à Morges.
 1^{re} mention, MM. G. Mercier et Gilliard et Godet, architectes à Lausanne.
 2^e » M. Marcel Bussy, architecte à Lausanne.

Lausanne, le 28 février 1917.

Le problème de l'extension des villes modernes¹.

Par CAMILLE MARTIN, architecte.

L'essor de l'industrie et la création de nombreux moyens de communication ont entraîné, au siècle passé, une concentration toujours plus grande de la population des différentes contrées dans les agglomérations urbaines. En un temps relativement très court, extrêmement court même

On concevait le plan de ville comme un simple plan d'alignement, comme un tracé géométrique servant à différencier sur le terrain les parcelles bâties des espaces non bâtis. Partant de l'idée, d'ailleurs très juste tant qu'elle n'est pas érigée en dogme, que le rectangle est la meilleure forme à donner aux îlots construits, on divisait le nouveau territoire selon le principe du damier et l'on prévoyait les dimensions et les formes des rues de telle sorte qu'on pût y éléver n'importe quel genre de construction. On ne pouvait tabler à cette époque sur les données fournies par l'expérience. On ignorait quels seraient, dans le domaine de l'habitation, les types dominants, quel serait en un mot l'essor futur des villes. Les résultats obtenus pendant cette première phase sont connus de tous : chacun a pu constater, au cours de ses voyages, le contraste frappant que forment les quartiers modernes d'une ville, avec leur schéma implacable de rues rectilignes et monotones, et le noyau primitif qui forme un tout organique et vivant. Loin de moi l'idée d'opposer, en un facile parallèle, le présent au passé. Il ne s'agit à mon sens que de



Projet de M. H. Meyer.

si on le compare aux périodes de croissance de villes plus anciennes, il a fallu créer des quartiers entiers, aménager pour l'habitation de vastes territoires en traçant les limites des espaces réservés aux voies publiques.

Dans cette première phase de l'histoire des villes modernes, ce sont des mobiles d'ordre purement utilitaire qui ont guidé les constructeurs. Il fallait aller au plus pressé, assurer la circulation dans les rues et fixer l'implantation des bâtiments d'habitation.

¹ Causerie faite devant la Société genevoise des ingénieurs et architectes (Section de la Société suisse), le mercredi 28 mars 1917.

mettre en regard les productions des époques où le développement des cités était lent et les effets d'une croissance rapide et souvent un peu irréfléchie des villes modernes.

L'impression que ressentaient, sans bien la comprendre, de nombreux architectes et même de simples voyageurs artistes, fut traduite d'une façon vive et frappante par Camillo Sitte, dans son livre sur *L'Art de bâtir les villes*, paru en 1889. L'un des premiers, Sitte remit en honneur cette vérité de simple bon sens qu'une ville n'est pas une surface découpée par des rues en de multiples rectangles, mais que c'est un groupement de masses qui ont un aspect,